

Réunion publique

Organisée dans le cadre de la révision du SCoT

Mercredi 13 mai 2025



Rappels

Contexte de la révision du SCoT

Gouvernance de la révision du SCoT

Calendrier prévisionnel

Contexte de la révision du SCoT

Afin d'intégrer au SCoT les grandes évolutions législatives et réglementaires, les élus du Pays de Rennes ont lancé plusieurs procédures d'évolution du document :

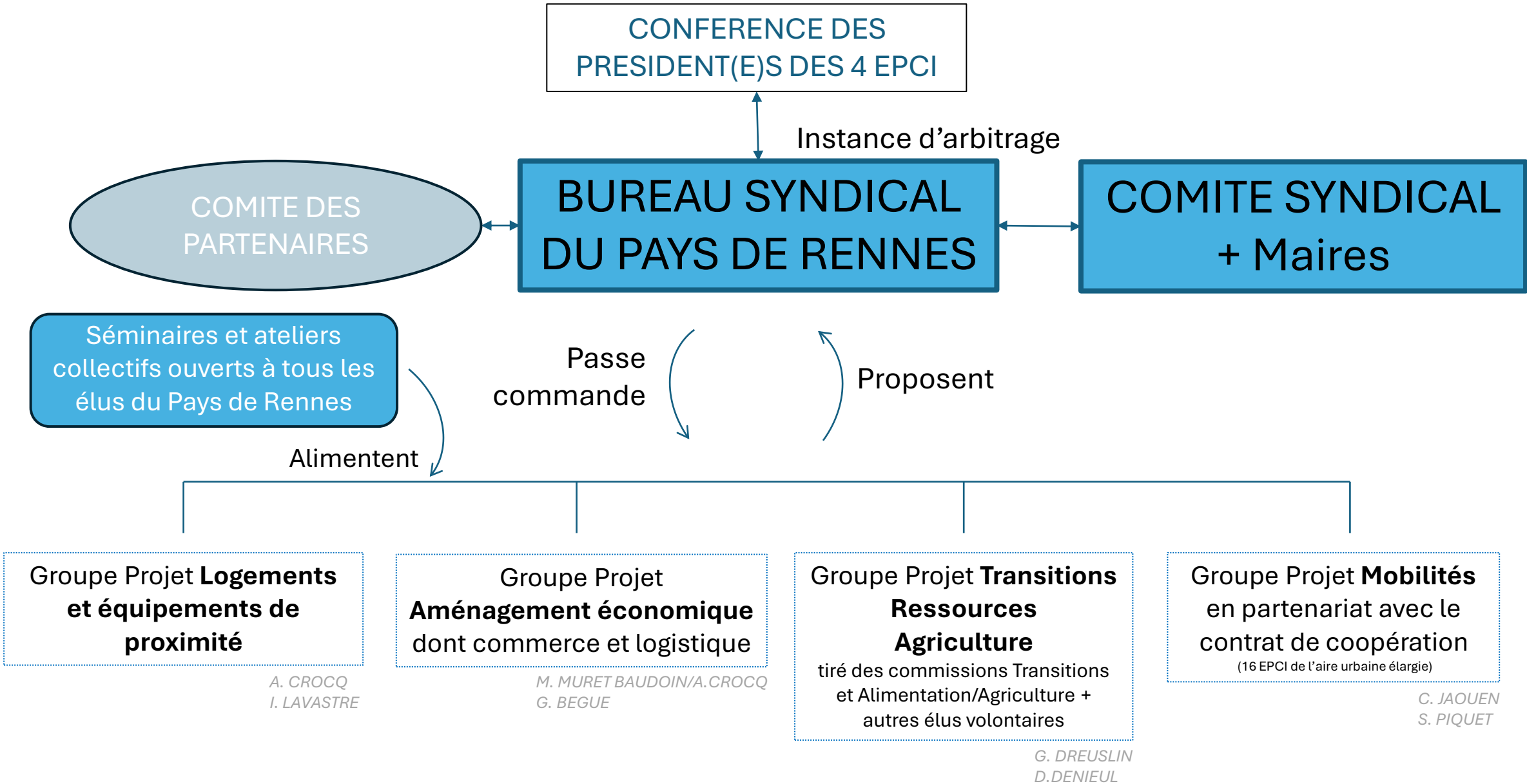
- Une **révision générale** ;
- Une **modification simplifiée n°1** ciblée sur l'intégration des objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation prévus par le SRADDET ;
- Une **modification n°3** concernant 5 ZACom.

Rappel des grandes étapes de la révision du SCoT

- Délibération de prescription de la révision du SCoT le **15 novembre 2022** ;
- Conférences des Président.e.s en **juin 2022 et février 2025** ;
- Séminaires de réflexion organisés **fin 2022 – début 2023** ;
- Ateliers d'élus en **mai-juin 2023 et septembre 2024** ;
- Groupes-projets thématiques **depuis octobre 2023** :
 - Groupes-projets mono-thématiques (logements et équipements de proximité ; aménagement économique et commerce ; transitions – ressources ; mobilités) ;
 - Groupes-projets croisés visant à croiser les thématiques et les enjeux, pour plus de transversalité (sols et transitions agricoles ; eau ; scénario climatique, zéro émission et économie circulaire) ;
- Échanges au cours des Bureaux et Comités Syndicaux ;
- Comité des partenaires / réunion des Personnes Publiques Associées en **mars 2024** ;
- Débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique le **18 mars 2025**.

Gouvernance de la révision du SCoT

Mise en place d'une gouvernance propre à la révision (et à la modification simplifiée n°1 du SCoT)



Gouvernance de la révision du SCoT

Groupes-projets

- Le groupe-projet logements et équipements de proximité s'est réuni **12 fois** ;
- Le groupe-projet aménagement économique (dont commerce) s'est réuni **17 fois** ;
- Le groupe-projet transitions – ressources s'est réuni **8 fois** ;
- Le groupe-projet mobilités s'est réuni **5 fois**.

Trois groupes-projets croisés ont eu lieu :

- Une séance sur les sols et les transitions agricoles ;
- Une séance sur l'eau ;
- Une séance sur le scénario climatique, l'objectif de zéro émission nette et l'économie circulaire.

Webinaires

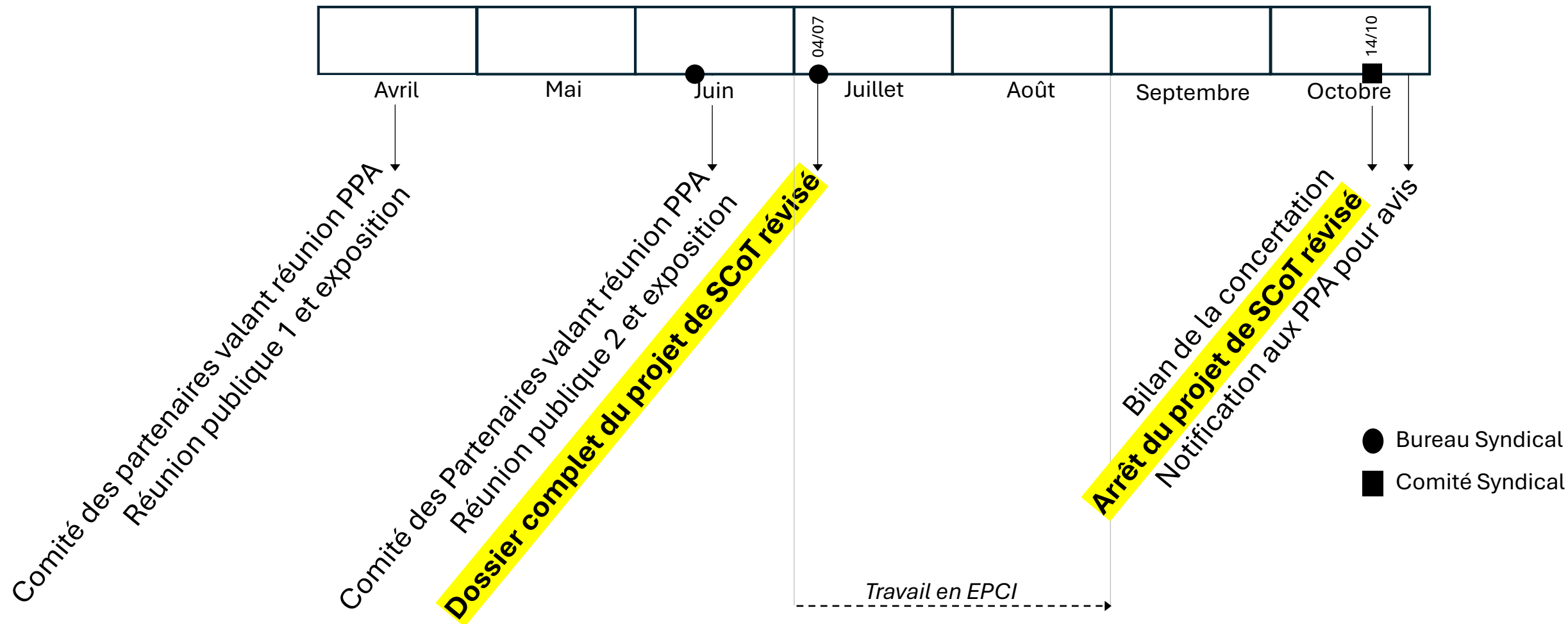
Deux webinaires ont été organisés :

- Sur la multifonctionnalité des sols le **25 février 2025** ;
- Sur l'économie circulaire le **11 mars**.

Le Comité des partenaires s'est déjà réuni une fois dans le cadre de la révision (mars 2024).

Calendrier prévisionnel

Principales étapes à venir





Diagnostic et enjeux

Principaux éléments de contexte

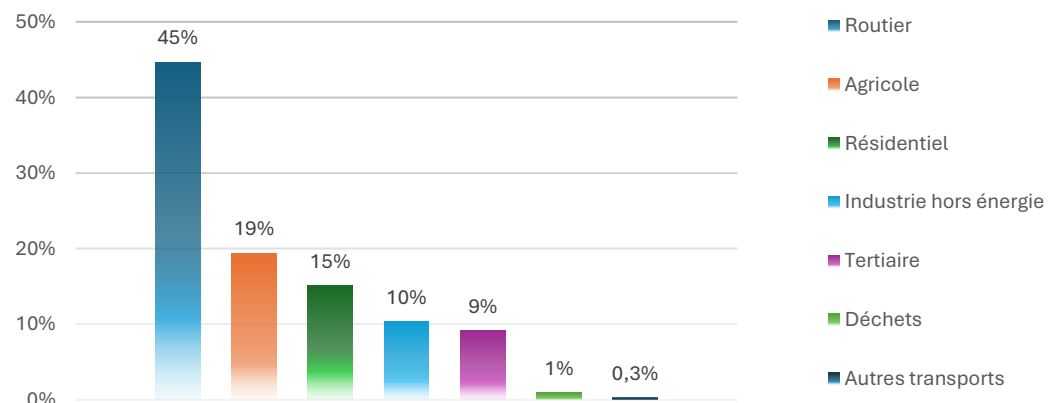
Périmètre du Pays de Rennes

- 4 EPCI et 76 communes
- 1390 km²
- 561 000 habitants en 2021
- 282 000 logements en 2020
- 291 860 emplois en 2020

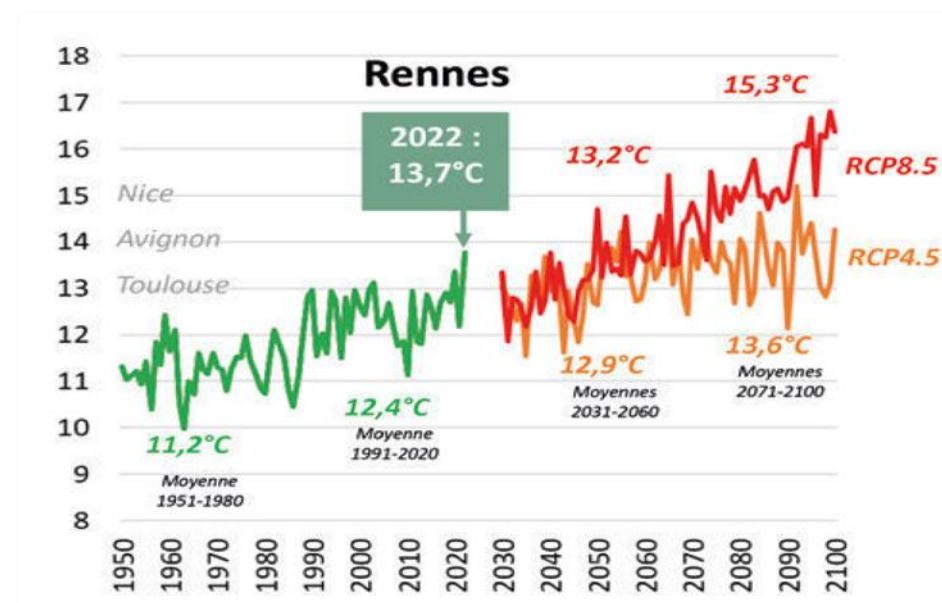


3 nouveaux impératifs à prendre en compte

- La baisse des émissions de gaz à effet de serre
- La réduction de la consommation foncière et du rythme d'artificialisation des sols
- L'adaptation au changement climatique



Répartition des sources principales d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire



Source des données : Météo France et portail Drias, réalisation HCBC.

Évolution du climat à Rennes depuis 1950

15 constats posés autour de 3 thématiques

- **Population et modes de vie**

- Une démographie dynamique, un défi pour le Pays
- Un marché de l'habitat en tension
- Une offre de mobilité et de transports de qualité
- Un territoire bien doté en équipements

- **Les dynamiques économiques du territoire**

- Portrait économique du territoire
- Une agriculture préservée, mais au devant de défis majeurs
- La transition nécessaire vers une économie circulaire
- Commerce et logistique
- L'économie du tourisme
- Le foncier économique : des zones d'activités économiques très structurantes

- **Le territoire face aux défis environnementaux**

- L'enjeu foncier de préservation des sols
- Un paysage en évolution et une érosion de la biodiversité
- L'état des ressources naturelles
- L'exposition au changement climatique
- Les enjeux d'atténuation du changement climatique

Population et modes de vie : quelques éléments-clés



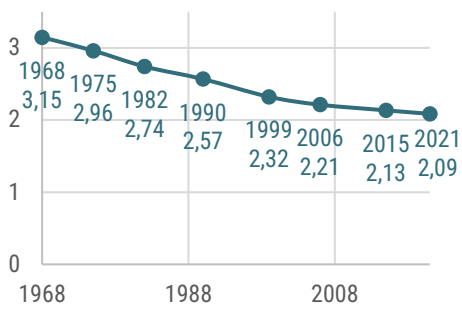
561 359 habitants en 2021
750 000 habitants prévus en 2050
51 % de la population bretonne
73 % de la population de l'aire urbaine



262 000 ménages en 2021
42 % de personnes seules (39% en Bretagne)
24 % de couples sans enfant (vs 28%)
23 % de couples avec enfant(s) (vs 23%)
8 % de familles monoparentales (vs 8%)
3 % d'autres dont colocations (vs 2%)
2,09 personnes par ménage

- ### Le défi démographique
- Une progression démographique qui devrait s'atténuer dès 2045
 - Une dynamique de vieillissement à venir (11% de seniors dans la population en 2045 contre 7% en 2020)

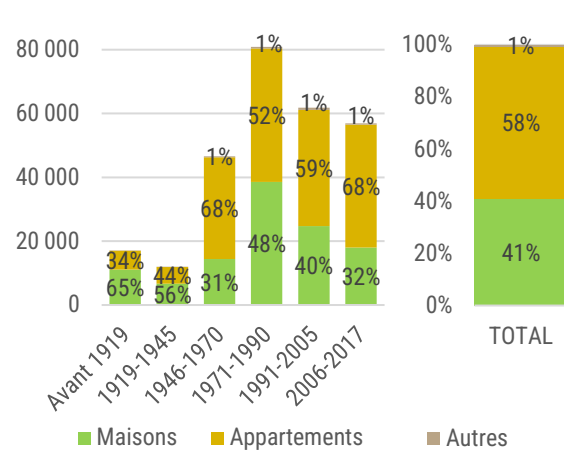
ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES



SOURCE : INSEE – RP / TRAITEMENT AUDIAR.

- ### Le logement
- Production conforme au SCoT de 2015
 - Un marché atone qui ne répond pas à la demande
 - Un parc à décarboner
- ⇒ Enjeux : répondre à une demande croissante ; adapter l'offre aux évolutions sociologiques ; accélérer les rénovations ; maîtriser l'étalement urbain par la densification

SOURCE : SIT@DEL2 / TRAITEMENT AUDIAR



TYPLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS EN 2020
DANS LE PAYS DE RENNES SELON LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION
SOURCE : SIT@DEL2 / TRAITEMENT AUDIAR



282 000 logements
91 % de résidences principales
6 % de logements vacants
3 % de résidences secondaires



51 % propriétaires occupants (66 % en Bretagne)
31 % locataires privés (22% en Bretagne)
16 % locataires HLM (10% en Bretagne)



24 % d'1 ou 2 pièces (14 % en Bretagne)
55% de 4 pièces ou plus (69 % en Bretagne)

Population et modes de vie : quelques éléments-clés



En 2018

3,9 déplacements par jour par habitant

Des actifs plus mobiles et davantage motorisés, soit 7 déplacements sur 10



1 déplacement sur 2 effectué en voiture

73 % des km parcourus sont réalisés en voiture

+ 10 % de trafic en 10 ans

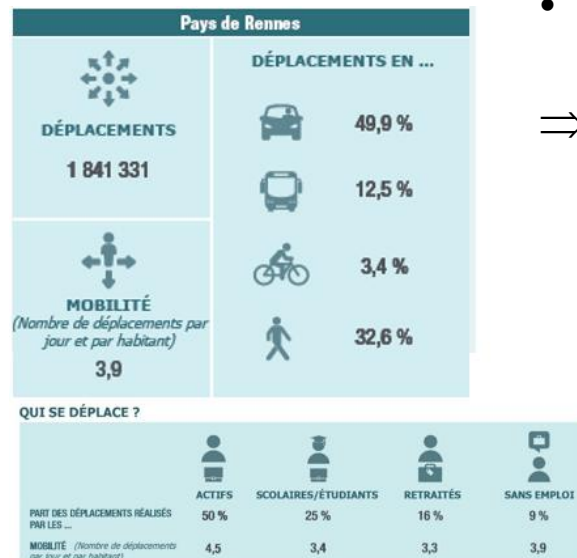
Mobilité et transports

- Un réseau de transports en commun performant surtout en Cœur de Métropole
- Un potentiel important de développement des modes actifs sur les trajets courts
- De fortes disparités en ce qui concerne le niveau de service des transports en commun sur le territoire
- Une décarbonation du territoire encore timide

⇒ Enjeux : limiter les déplacements en fréquence ou en distance ; assurer un niveau de services TC en adéquation avec les besoins de la population ; décarboner les déplacements

Un territoire bien doté en équipements

- Une bonne couverture territoriale
 - Mais des fragilités dans les zones les plus éloignées
 - L'adaptation de l'offre aux évolutions sociodémographiques reste un défi
- ⇒ Enjeux : renforcer la mutualisation intercommunale ; optimiser la répartition de l'offre de santé ; innover dans l'offre de soins ; assurer une coordination de l'offre ; intégrer les enjeux sociodémographiques dans les politiques locales de santé



Dynamiques économiques : quelques éléments



261 421 emplois en 2021

+ 1,4 % de croissance moyenne annuelle de l'emploi privé entre 2011 et 2021

+ 38 000 emplois créés en 10 ans (2011-2021)

270 937 actifs en 2020

+ 3 000 actifs par an (période 2009-2020)

+14 % population active en 2040 par rapport à 2023

Économie et emplois

- Un marché de l'emploi dynamique et une attractivité territoriale forte
- Une économie diversifiée et performante (secteur technologique et numérique, agroalimentaire, services...)
- Des emplois tertiaires majoritairement dans le Cœur de Métropole
- Défi des transitions pour certains secteurs

⇒ Enjeux : pérenniser et renouveler le foncier économique

Agriculture

- Une forte concentration des exploitations
 - Un modèle dominant de polyculture-élevage (dans 60% des exploitations)
 - Une transition écologique plus avancée qu'ailleurs
 - Un écosystème de recherche agronomique solide
 - Baisse des exploitations
- ⇒ Enjeux : s'adapter à l'évolution du climat ; préserver un paysage qui soit un atout pour la biodiversité ; relocaliser l'alimentation ; articuler les usages agricoles et de production énergétique



81 600 ha de surface agricole utile (SAU),

-2,7% de SAU entre 2010 et 2020

59 ha de SAU moyenne par exploitation en 2020 (+34 % en 10 ans)

35 % de la SAU en prairies en 2022



1 391 exploitations agricoles en 2020 (-27 % en 10 ans)

18 % des exploitations en bio

4 130 actifs agricoles (-23 % en 10 ans)

Source : Recensement Agricole (RA) 2020 et 2010 ; RPG 2022 ; Agence Bio.

Dynamiques économiques : quelques éléments

L'économie circulaire



6 150 emplois privés

+ 35 % entre 2006 et 2022



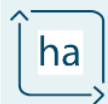
1 850 établissements

3,3 % des effectifs privés

Le foncier économique



14 % des espaces urbanisés sont dédiés à l'activité économique.



334 hectares de sols artificialisés entre 2011 et 2021 pour l'économie, soit 1/4 de la consommation foncière totale (dont 68 % dans Rennes Métropole).

54 % des emplois sont situés dans les ZAE.

50 % des surfaces d'entrepôts de plus de 1 000 m² du département se trouvent dans le Pays de Rennes (460 hectares en 2022).

+76 % des surfaces de locaux professionnels autorisés en ZAE.

L'économie du tourisme

- Une attractivité notable, fondée sur le patrimoine historique et naturel
- Des séjours courts
- Une concentration des hébergements sur Rennes Métropole
- Clientèle liée au tourisme d'affaires

⇒ Enjeux : consolider le réseau d'acteurs ; se fédérer autour d'objectifs communs

Rennes et les Portes de Bretagne¹⁰



3,5 millions de touristes (17 % de la part régionale)



10,7 millions de nuitées (8 % de la part régionale)



771 millions d'euros de retombées économiques (1 % de la part régionale)

Source enquête Reflet – Tourisme Bretagne

Commerce et logistique

- Une offre commerciale des moins de 300 m² dense, diversifiée, dominée par les activités de convivialité et dont 53% est sur la ville de Rennes
- Un développement de l'offre en dehors des centralités
- Une offre adaptée aux besoins du territoire en alimentaire et à fort rayonnement en non alimentaire
- Une augmentation significative de l'évasion numérique sur le non alimentaire (de 10 à 18%)
- Une forte demande de construction d'entrepôts de logistique

Défis environnementaux : quelques éléments



78 % d'ENAF dont 82 % de terres agricoles, et 13,6 % d'espaces forestiers



22 % d'espaces urbanisés (soit 30 000 hectares).

Des espaces urbanisés pour l'habitat (44 %), les infrastructures (19 %) les équipements (18 %) et les activités (12 %).



1 492 hectares consommés* entre 2011 et 2021 : 55 % pour l'habitat et 20 % pour les activités.

232 m² consommés par habitant accueilli en moyenne (2011-2021).

*Ce chiffre ne comprend pas la consommation d'espaces liée à la création d'infrastructures nationales qui représente 68 hectares environ.

Source : MOS 2021.

L'enjeu foncier de préservation des sols

- Une consommation d'espace qui ralentit
- Des disparités d'occupation des sols selon les EPCI
- Un objectif de réduction d'ici 2031 qui représente un défi au regard de la démographie prévue

⇒ Enjeux : tenir l'objectif de réduction de la consommation foncière ; protéger les espaces naturels et agricoles ; concilier développement économique et sobriété foncière

Un paysage en évolution et une érosion de la biodiversité

- Un paysage naturel riche et diversifié
- Une TVB bien identifiée
- Des pressions anthropiques et une dégradation des habitats qui menacent la biodiversité

⇒ Enjeux : restaurer et renforcer la TVB ; promouvoir des pratiques agricoles agroécologiques ; sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux ; intégrer la biodiversité aux politiques publiques pour ancrer les efforts dans la durée

QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES DU PAYS DE RENNES



Lecture : (de gauche à droite) Bouvreuil pivoine, Grand rhinolophe, Fauvette pitchou, Triton crêté, Potentille des marais (© INPN). Un trombinoscope des espèces patrimoniales du Pays a été réalisé dans le cadre de l'Atlas des MNIE.



109 000 hectares d'espaces naturels dont :

82 % d'espaces agricoles

14 % d'espaces forestiers

2 % de surface en eau



21 % des espèces menacées de disparition en Bretagne

Un tiers des oiseaux des champs ont disparu en 30 ans en France



11 % d'espaces protégés :

- 647 MNIE dans le Pays de Rennes, sur 15 100 ha

- 8 800 ha de zones humides dans le Pays de Rennes soit 8 % des ENAF

- un quart du territoire couvert par de grands ensembles naturels (GEN)

Source : Audiar, SAGE Vilaine, SAGE Couesnon, SAGE Rance Frémur, UMS.

Défis environnementaux : quelques éléments

L'état des ressources (eau et bois)



Trois quarts de l'eau distribuée est issue des ressources en eau superficielle du département

137 litres d'eau sont consommés par habitants par jour (150 à l'échelle nationale)



50 % des cours d'eau d'Ille-et-Vilaine en assec à la mi-août 2022



10 % des volumes prélevés par la CEBR sont issus de son périmètre

15 000 hectares d'espaces forestiers

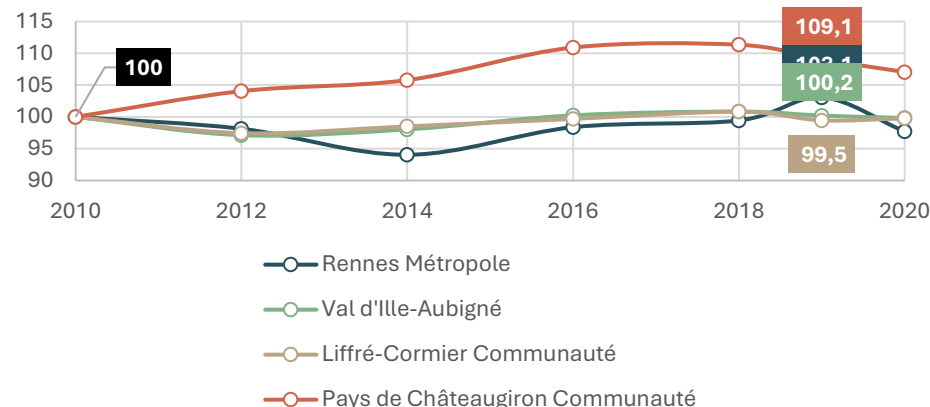
4 500 km de haies



1/3 des foyers bretons est équipé d'un appareil de chauffage au bois

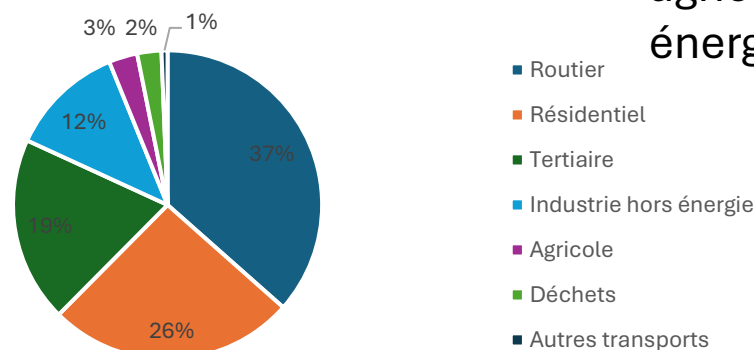
51 500 m³, soit 122 GWh, de récolte potentielle de bois bocage et forestier dans le Pays de Rennes

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) PAR EPCI (BASE 100 EN 2010)



Source : TerriStory.

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE PAYS DE RENNES (2018)



Le changement climatique

- Une tradition de gestion intégrée des risques
- Le modèle de la ville archipel comme atout
- Des risques qui augmentent
- Des menaces sur l'agriculture

⇒ Enjeux : poursuivre l'adaptation ; concrétiser des solutions intégrées pour s'adapter ; accélérer la transition concernant les déplacements, la rénovation énergétique des bâtiments, l'évolution des pratiques agricoles ; développer les énergies renouvelables



+1,5°C de température moyenne par rapport à 1960 en Bretagne

+4°C attendus en 2100 en France selon le scénario tendanciel du GIEC

Équivalent climatique en 2050



Par rapport à la période 1976-2005, scénario sans politique climatique. Source : Météo France.



2,7 M Teq/CO₂ pour le Pays en 2019
42 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues au secteur routier dans le Pays en 2020



+3 % d'émissions de GES dans le Pays entre 2010 et 2019

13 % des besoins énergétiques produits dans le Pays de Rennes

986 GWh d'énergie renouvelables (2022) pour un objectif de 3 500 GWh à l'horizon 2030 (SRADDET)

Source : Météo France – Climat HD, GIEC, AirBreizh, TerriStory.



Synthèse du Projet d'Aménagement Stratégique

À partir de la version présentée pour le débat en Comité Syndical du 18 mars 2025 et prenant en compte les remarques des élus présents

Structure du document

LE PAYS DE RENNES AU DÉFI DES TRANSITIONS

1^e partie : le socle du projet

- Le Pays de Rennes, un espace de vie pour les habitants
- La ville archipel
- Le Pays de Rennes en action face aux défis des transitions écologiques et sociales
- Des leviers d'action à renforcer et de nouveaux chantiers à initier

2^e partie : les axes stratégiques

- Axe 1 : un territoire résilient – *Adapter le territoire aux effets du changement climatique*
- Axe 2 : un territoire accueillant, inclusif et favorable au vivre-ensemble – *Répondre au défi démographique et accompagner les changements de modes de vie*
- Axe 3 : un territoire accélérateur des transitions – *Proposer un modèle sobre et durable qui atténue les causes du changement climatique*

Contenu du document

1^e partie : le socle du projet

Le SCoT révisé du Pays de Rennes incarne une vision ambitieuse d'un territoire résilient, solidaire, décarboné et interconnecté, où la "Ville Archipel" sert de cadre pour concilier attractivité économique, qualité de vie et préservation des ressources. Sa réussite dépendra de la capacité à fédérer l'ensemble des acteurs de l'aménagement autour de ce projet et à inscrire les nécessaires transitions dans une logique de coopération élargie.

Contenu du document

- **Le Pays de Rennes, un espace de vie pour les habitants**

1. Un socle de valeurs partagées pour fonder un projet ambitieux, cohérent et responsable
2. Un cadre de vie pour l'épanouissement des habitants du territoire (emploi, loisirs, sports, santé, culture...)
3. Une approche différenciée selon les spécificités des 76 communes
4. La volonté de s'inscrire dans un cadre de coopération avec les territoires voisins

- **La ville archipel**

Les piliers du projet de territoire :

- Assurer un équilibre territorial et des principes de répartition du développement
- Assurer l'interconnexion entre les territoires, à l'intérieur et avec l'extérieur du Pays
- Développer la ville des proximités
- Faciliter les mobilités décarbonées et limiter la dépendance à la voiture
- Préserver l'alternance ville / campagne
- Renforcer la sobriété foncière

Contenu du document

- **Le Pays face aux défis des transitions écologiques et sociales**
 - ✓ L'adaptation et l'atténuation en réponse au dérèglement climatique
 - Importance et secteurs d'émissions de GES (transports, tertiaire/logements et agriculture)
 - Intensification des épisodes extrêmes (canicules, sécheresses, tempêtes, inondations...).
 - Dépendance énergétique de la Bretagne
 - ✓ La nécessité de préserver et reconquérir la biodiversité
 - Fragmentation de la trame verte et bleue
 - Appauvrissement de la biodiversité
 - Perte de la qualité écologique du bocage
 - Dégradation de la qualité de l'eau
 - ✓ La sobriété d'usage des ressources
 - Capacité de production agricole des sols
 - Menaces sur la disponibilité et gestion de la ressource en eau
 - Menaces sur la disponibilité et gestion des matières premières
 - ✓ Le défi démographique et les enjeux de la cohésion sociale
 - Croissance démographique endogène et migrations
 - Vieillesse de la population
 - Cohésion sociale

Contenu du document

- **Des leviers d'action à renforcer et de nouveaux chantiers à initier**
 - ✓ Faire du sol un "bien commun"
 - Par une protection des espaces agronaturels
 - Par une maîtrise publique renforcée des fonciers stratégiques
 - Par un accompagnement des mutations en cours des activités agricoles (productions alimentaires, énergétiques, notamment)
 - ✓ Assurer une gestion concertée de la ressource en eau
 - ✓ Développer des réseaux de mobilités durables
 - Par le transport collectif, la multimodalité et la réduction de l'autosolisme
 - ✓ Reconstruire la ville sur elle-même
 - En engageant l'intensification urbaine sur tous les tissus bâtis
 - ✓ Proposer un programme d'actions

Contenu du document

2^e partie : les axes stratégiques

- AXE 1 : UN TERRITOIRE RÉSILIENT – *Adapter le territoire aux effets du changement climatique*

Face au changement climatique, une adaptation nécessaire

Une identité paysagère singulière, un cadre de vie à préserver

Une armature territoriale pour favoriser la ville des proximités

Répondre aux besoins essentiels en préservant les ressources

- AXE 2 : UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, INCLUSIF ET FAVORABLE AU VIVRE-ENSEMBLE – *Répondre au défi démographique et accompagner les changements de modes de vie*

Des logements accessibles à tous

Pour une offre de proximité complète et maillée

Anticiper la mutation de l'emploi et des activités économiques selon une armature équilibrée

Une offre accessible grâce à des mobilités adaptées à tous

- AXE 3 : UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DES TRANSITIONS – *Proposer un modèle sobre et durable qui atténue les causes du changement climatique*

La sobriété dans l'usage des ressources pour l'aménagement

Poursuivre la protection de la biodiversité et inscrire le territoire dans sa reconquête

Contenu du document

- AXE 1 : UN TERRITOIRE RÉSILIENT – *Adapter le territoire aux effets du changement climatique*

- ✓ Face au changement climatique, une adaptation nécessaire

- Atténuer les effets de la canicule en milieu urbain
- Mieux gérer le ruissellement des eaux pluviales
- Anticiper les risques de sécheresse et d'inondation
- Réduire la vulnérabilité face aux autres risques

⇒ **Les habitants doivent pouvoir vivre sur un territoire qui anticipe et prend les mesures nécessaires pour éviter d'être trop durement frappé par les phénomènes extrêmes liés au changement climatique.**

- ✓ Une identité paysagère singulière, un cadre de vie à préserver

- L'alternance ville/campagne et la lisière urbaine : une imbrication qui a du sens, celui de la ville archipel
- Une qualité du patrimoine urbain et rural à valoriser

⇒ **Les habitants vivent sur un territoire qui poursuit son développement suivant le modèle de la ville archipel, qui leur garantit un cadre de vie de qualité, entre autres grâce à la protection des paysages et espaces naturels du Pays de Rennes.**

Contenu du document

- AXE 1 : UN TERRITOIRE RÉSILIENT – *Adapter le territoire aux effets du changement climatique*

- ✓ Une armature territoriale pour favoriser la ville des proximités

- Agir sur l'organisation du territoire pour réduire l'impact carbone du transport : le choix d'une armature territoriale
- Une armature économique qui permet un équilibre des fonctions (habitat, emploi, transports...) au sein du Pays de Rennes

⇒ **Le modèle de la ville archipel est complété grâce à la mise en place d'une armature territoriale et d'une armature économique destinées à organiser les activités pour réduire les déplacements et donc les émissions de gaz à effet de serre et consommations d'énergie (précarité énergétique).**

- ✓ Répondre aux besoins essentiels en préservant les ressources

- L'agriculture, élément constitutif de la dynamique du territoire
- Développer le recyclage urbain
- Garantir durablement l'approvisionnement en eau potable pour répondre aux besoins fondamentaux de la population et des activités
- La forêt, une ressource à gérer de manière durable
- Aménager et construire de façon plus sobre

⇒ **Le SCoT place au cœur de son projet de territoire la nécessité d'économiser les ressources tout en continuant de répondre aux besoins essentiels des habitants et acteurs économiques.**

Contenu du document

- AXE 2 : UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, INCLUSIF ET FAVORABLE AU VIVRE-ENSEMBLE – *Répondre au défi démographique et accompagner les changements de modes de vie*
 - ✓ Des logements accessibles à tous
 - Un scénario démographique pour 2050
 - À court terme, proposer une offre de 5300 logements nouveaux par an
 - Répondre à l'évolution des ménages et des modes de vie
 - Accompagner le vieillissement de la population
- ⇒ **Le territoire doit continuer de répondre au défi démographique et sociétal en proposant une offre de nouveaux logements suffisante et adaptée aux besoins, dans le respect de la trajectoire ZAN.**
- ✓ Pour une offre de proximité complète et maillée
- ⇒ **Les habitants du Pays de Rennes doivent pouvoir accéder, à proximité de leur domicile, à une offre territoriale complète, qui leur permette de répondre à leurs besoins courants.**

Contenu du document

- AXE 2 : UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, INCLUSIF ET FAVORABLE AU VIVRE-ENSEMBLE – *Répondre au défi démographique et accompagner les changements de modes de vie*
 - ✓ Anticiper les mutations de l'emploi et des activités économiques selon une armature équilibrée
 - Définir une armature économique
 - Développer la dissociation foncier-bâti pour les activités économiques
 - Anticiper les transformations du commerce
 - Développer une offre touristique, patrimoniale et de loisirs pour le tourisme de proximité et de destination
 - S'engager dans une stratégie volontariste de transition énergétique, d'économie circulaire et de réduction des déchets
- ⇒ **Le territoire organise l'implantation des activités économiques en prenant en compte les besoins des habitants mais aussi les contraintes en termes d'espace et de ressources, et les objectifs d'équilibre au sein de l'armature territoriale et de renforcement du rôle des centralités.**

Contenu du document

FOCUS sur la sous partie « Anticiper les transformations du commerce »

(éléments proposés par le cabinet Lestoux & Associés après le débat sur le PAS du 18 mars)

- Accompagner un changement de modèle commercial
- Conforter le rôle des centralités
- Maîtriser le développement du commerce « là où l'on passe »
- Poursuivre la maîtrise et permettre la mutation des périphéries commerciales
- Anticiper et intégrer les nouvelles formes de commerce

Contenu du document

- AXE 2 : UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, INCLUSIF ET FAVORABLE AU VIVRE-ENSEMBLE – *Répondre au défi démographique et accompagner les changements de modes de vie*
- ✓ Une offre accessible grâce à des mobilités adaptées à tous
 - Des transports sobres et efficaces adaptés au territoire
 - Accompagner la mise en place du réseau de transports collectifs
 - Continuer à développer la multimodalité
 - Amplifier la coopération entre les collectivités sur la coordination des politiques de transports et de déplacements dans la région rennaise
 - Hiérarchiser le réseau de voiries pour conserver la performance des différents trafics
 - Optimiser le réseau de voiries
 - Conforter le rôle structurant de certaines voiries majeures (RD29, RD34, RD92...) dans l'organisation territoriale et développer des solutions innovantes dans la gestion des voies routières
 - Développer des politiques de stationnement adaptées à l'offre de transports collectifs
 - Conforter le rabattement vers les gares, en transports en commun et modes doux
 - Promouvoir les modes actifs
- ⇒ **Les habitants peuvent se déplacer selon leurs besoins grâce à un projet de territoire favorisant une gestion raisonnée du réseau existant, le renforcement des transports collectifs et des modes actifs et la réduction de l'auto-solisme dans l'objectif de réduire l'empreinte carbone du territoire.**

Contenu du document

- AXE 3 : UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR DES TRANSITIONS – *Proposer un modèle sobre et durable qui atténue les causes du changement climatique*
- ✓ La sobriété dans l'usage des ressources pour l'aménagement
 - Sobriété foncière et ZAN
 - Vers un territoire à zéro émission nette
 - Une économie de la construction plus sobre
- ⇒ **Les nouveaux aménagements et politiques publiques du territoire visent à être les plus sobres possibles, en ayant conscience de la finitude des ressources et de la nécessité de limiter les atteintes à l'environnement.**
- ✓ Poursuivre la protection de la biodiversité et inscrire le territoire dans sa reconquête
 - Renforcer la biodiversité à travers la trame verte, bleue et noire
 - Retrouver le cycle naturel de l'eau
 - Vers une gestion plus écologique du bocage
 - Accompagner les acteurs afin de protéger les boisements existants et promouvoir l'implantation de nouvelles haies
 - Favoriser la nature en ville et encourager la perméabilité biologique dans l'espace urbain
- ⇒ **Le territoire vise à connaître et protéger toujours mieux la biodiversité du territoire mais à opérer une bascule vers une étape supérieure : la reconquête, à travers des actions de renaturation et de régénération.**



Prochain rendez-vous

Deuxième réunion publique sur le Document d'Orientation et d'Objectifs

Mercredi 2 juillet à 18h à Rennes Métropole (salle du Conseil)